



Vendredi 1er décembre s'est tenu le CSA du SEAC/PF dont l'ordre du jour comportait un point dimensionnant pour le centre : les tours de service et l'organisation du travail des contrôleurs de Tahiti-Faa'a.

Après plus de 3 heures d'échanges et des mois de travail, le SNCTA obtient des modifications substantielles au projet proposé. Grâce aux avancées obtenues, le SNCTA vote pour la proposition alternative modifiée qui recueille également l'avis favorable ou l'abstention des autres organisations syndicales.

Il aura ainsi fallu 33 mois de discussions pour que le travail acharné et l'abnégation du SNCTA permettent de :

- ☞ retrouver un dialogue social apaisé, respectueux et constructif ;
- ☞ sécuriser un effectif de référence de 40 PC (35+5 détachés/experts ops) ;
- ☞ appliquer une nouvelle méthode d'alimentation de l'organisme en GS 32H prenant en compte nos spécificités (mandats, prolongations, CIMM, PC et ZT, temps de qualification) ;
- ☞ préserver la position assistant SAR - chef de tour en la maintenant ouverte H17 ;
- ☞ maintenir l'ouverture de la position prévol sur des créneaux indispensables ;
- ☞ renforcer l'ouverture de la position CCR ORG ;
- ☞ organiser le travail des contrôleurs en pôles sur cycles de 6 jours.

Le SNCTA se réjouit que de nouvelles perspectives s'ouvrent enfin au centre de Tahiti et à ses contrôleurs, dans une concorde retrouvée.

Les défis à relever en 2024 s'annoncent déjà nombreux, le travail continue.